

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR YVES GIGON, DEPUTE (UDC), INTITULEE "PANDEMIE ET RESTAURANTS : FAISONS LE POINT !" (N°3366)

Comme chacun sait, les restaurateurs ont été les acteurs économiques qui ont probablement le plus souffert des restrictions d'activité pour endiguer la pandémie. Leurs efforts d'adaptation ont été exemplaires mais ils ont néanmoins dû fermer plusieurs mois, avec de lourdes conséquences économiques. La question écrite demande au Gouvernement de faire un point de situation. Le Gouvernement répond aux questions comme suit.

- **Combien de clusters a-t-on dénombré dans les restaurants jurassiens ?**

Il est difficile de répondre à cette question. En effet, on ne peut pas déterminer avec certitude qu'une transmission a eu lieu à un endroit précis et à une heure précise. Une personne qui s'est rendue dans un établissement public et qui est positive peu après a peut-être été contaminée dans l'établissement, mais pas forcément. Par ailleurs, une part importante des contaminations se fait entre personnes qui ne se connaissent pas et qui ne peuvent ainsi établir une liste de contacts complète. Des recoupements sont donc très difficile, voire impossible à faire. Des clusters bien réels peuvent ainsi ne jamais être identifiés. Par ailleurs, l'origine des contaminations n'est de loin pas toujours identifiée. La chaîne exacte des transmissions est par conséquent impossible à établir avec certitude. Ce n'est que quand un nombre important de personnes ayant fréquenté le même endroit à peu près au même moment sont positives que l'on peut identifier un très probable cluster.

Les restrictions sanitaires sont décidées en fonction du potentiel de risques. Or ce dont on est certain, c'est que plus les personnes sont dans un même endroit fermé et peu ventilé, pendant un certain temps et sans masque, plus le risque de contamination est élevé lorsqu'une personne est porteuse du virus.

Avec les importantes réserves qui viennent d'être rappelées, on peut supposer qu'il y a eu un peu moins de dix clusters dans les établissements publics, pour certains notamment au début du mois d'octobre 2020 dans des bars et restaurants. Les variants, plus contagieux, n'existaient pas encore à l'époque.

- **Depuis le début de la pandémie, combien de restaurants et cafés ont-ils jeté l'éponge dans le Jura ?**

De mars 2020 à mars 2021, il y a eu 30 cessations d'activité dont 22 suivies d'une reprise et 8 sans reprise. Les motifs des cessations ne sont pas connus. Il faut remarquer que les cours pour le certificat de cafetier sont d'ores et déjà pleins en 2021. Ceux qui arrêtent sont dans la plupart des cas remplacés par de nouveaux tenanciers.

- **Combien ont-ils fait faillite ?**

Les faillites sont au nombre de trois depuis le début de la pandémie.

- **Le Gouvernement est-il favorable à la réouverture rapide des restaurants ?**

Le Gouvernement est bien entendu favorable à une réouverture des restaurants. Toutefois, rouvrir trop vite pourrait contribuer à augmenter le risque d'une évolution sanitaire défavorable, ce qui augmenterait aussi le risque d'une nouvelle fermeture qui serait catastrophique. Tout dépend donc principalement de l'évolution de la pandémie, de la situation dans les hôpitaux et de la couverture vaccinale. Ces critères sont pris en compte par le Conseil fédéral qui, actuellement, est compétent pour décider.

Delémont, le 30 mars 2021

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt